



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/Visite-de-site-au-Couloud>

Visite de site au Couloud

- Logement - SACOVIV -

Date de mise en ligne : mardi 2 décembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Comme chaque semaine depuis Juillet dernier, j'organise une visite de site de logements le mardi après-midi, une visite organisée avec le bailleur et les associations ou représentants de locataires existants.

Ces visites de sites me permettent, comme adjoint au logement, de mieux connaître les difficultés rencontrées par les bailleurs et les locataires dans la diversité des situations vécues dans chaque coin de Vénissieux, habitats anciens, rénovés ou récents, tours et petits immeubles...

Le premier mardi du mois, cette visite à lieu sur un site de la SACOVIV, et je l'organise donc aussi comme président de cette société. Ce mardi 2 Décembre, juste avant le conseil de transparence du réseau de chaleur, la visite avait lieu au Couloud dans ce "U" qui connaît depuis des semaines une infestation de punaises qui a fait couler beaucoup d'encre

Je remercie la dizaine d'habitants qui ont participé à cette rencontre qui a permis de faire le point sur le travail encours sur les punaises et d'évoquer plusieurs questions de travail pour la SACOVIV

Concernant les punaises, j'ai fait le point récemment sur le [diagnostic réalisé sur les 260 logements du Couloud](#), et j'avais informé tous les locataires début Novembre du [plan d'action](#) décidé par le conseil d'administration

Le diagnostic confirme l'importance de l'infestation mais aussi son caractère localisé, et donc l'importance de lutter contre la propagation de ces insectes, propagation qui se fait soit par l'être humain, qui peut emporter des punaises ou des oeufs sur ces vêtements, ou en déplaçant des encombrants, matelas... mais aussi visiblement par le déplacement nocturne de ces bestioles qui cherchent leur repas. La discussion a surtout porté sur cet aspect de la gestion des déchets, des risques de ré-infestation par l'apport de meubles d'occasion infestés...

J'ai rappelé qu'au delà du plan d'action de la SACOVIV, un travail était en cours avec les autres bailleurs pour des actions de sensibilisation des locataires, favoriser le signalement, éviter que certains locataires le cachent, et permettre la réaction la plus rapide quand une nouvelle infestation arrive.

Concernant le traitement, plusieurs rencontres avec des locataires du Couloud ont permis de se mettre d'accord sur le protocole proposé et l'entreprise a commencé d'agir sur l'allée la plus touchée, en traitant les parties communes. Des sacs ont été distribués à tous les locataires et les premières interventions dans les appartements vont commencer.

Bien sûr, ce n'est que le début de l'opération, et on sait aussi qu'elle peut être longue, et nécessiter 3, 5 ou même 7 passages, car les punaises sont très résistantes, leurs oeufs aussi, et le traitement ne tue que les punaises et pas leurs oeufs...

La discussion a porté aussi sur le coût total estimé de 500Euros par logement avec l'enlèvement des déchets, certains locataires ayant payé des traitements pour 260Euros. De même, la garantie annoncée est de 4 mois et certains s'inquiètent s'ils devront repayer le forfait de 100Euros après 4 mois en cas de nouvelle infestation.

Sur ces deux points, le contrat passé par la SACOVIV repose sur un protocole complet incluant la gestion des déchets, et bien sûr la société propose une garantie limitée, car elle ne peut être jugée responsable de nouvelles infestations, mais tous ces éléments seront rediscutés dans une nouvelle mise en concurrence en 2015.

Après les punaises, j'ai discuté des questions posées par les habitants sur lesquelles la SACOVIV cherchera à apporter des réponses

- ▶ l'état des interphones qui semblent ne pas fonctionner malgré des réparations dans plusieurs allées
- ▶ l'état des jeux d'enfants au milieu du U qui vieillissent mal et ne sont pas remplacés quand ils sont enlevés car dangereux

J'ai conclu la visite en interrogeant les présents sur un vieux sujet du quartier, la fermeture du passage dans l'angle du "U" qui est un lieu de squat permanent, difficile donc à nettoyer et vécu comme un lieu d'insécurité par les riverains. Il y a des avis différents dans le quartier, et la SACOVIV prévoyait de le traiter dans le cadre d'une future réhabilitation. Mais j'ai proposé qu'une consultation soit organisée en Janvier pour prendre une décision limitée sur ce point, décision qui pourrait alors être mise en oeuvre en 2015...